



LE LUXEMBOURG
DANS LES
PROGRAMMES
DE L'UNESCO



Fondée en 1945, l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) est une institution spécialisée des Nations Unies qui se voue à la culture de la paix, au développement humain dans le respect de l'égalité des genres et au dialogue interculturel, et ceci par des programmes centrés sur l'éducation, les sciences naturelles et humaines, la culture, la communication et l'information.

La Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO est composée de représentants d'instances gouvernementales, de commissions consultatives, de représentants d'ONG, de la presse, ainsi que du monde scolaire et universitaire. La gestion des inscriptions et des candidatures aux différents programmes de l'UNESCO se fait sous son autorité.

Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg est depuis 1997 Ambassadrice de Bonne Volonté de l'UNESCO.



La Commission organise – en partenariat avec le Cercle Cité – un cycle de conférences sur la notion du patrimoine qui a pour l'UNESCO des connotations très diverses. Des spécialistes luxembourgeois et européens présentent les programmes et les analyses que la grande organisation internationale consacre aux patrimoines culturel, naturel, immatériel et documentaire, tant au Luxembourg que dans le monde.

La Commission propose également des manifestations sur des thèmes relevant des grands sujets auquel l'UNESCO voue ses activités comme les sciences naturelles, l'éducation à la paix ou la problématique de l'eau.

LE LUXEMBOURG DANS LES PROGRAMMES DE L'UNESCO — INSCRIPTIONS



1. © SIP / JOHN ZEIMET
 2. © VIC FISCHBACH
 3. © ACPRESSE / LFT
 4. & 5. © VIC FISCHBACH

LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

En 1972, la Conférence générale de l'UNESCO a voté la Convention concernant la protection de biens et de sites culturels et naturels d'une valeur universelle si exceptionnelle qu'ils font partie du patrimoine de toute l'humanité. Tous les ans, le Comité du patrimoine mondial analyse de nouvelles candidatures pour ce programme prestigieux. En 2017, la liste des inscriptions au programme du patrimoine mondial compte 832 biens culturels, 206 biens naturels et 35 biens mixtes avec 55 biens sur la liste du patrimoine mondial en péril.

1994 : LUXEMBOURG, VIEUX QUARTIERS ET FORTIFICATIONS

L'UNESCO retient que « les vieux quartiers et les fortifications de la ville de Luxembourg permettent une représentation complète de sa signification historique comme forteresse et ville historique. Les bastions et autres ouvrages fortifiés caractérisent toujours le site de la ville, même s'ils ont perdu toute signification militaire. A l'intérieur des remparts, les étroites ruelles rappellent les conditions d'habitation réduites du tissu urbain médiéval ». A cela s'ajoute l'environnement naturel exceptionnel qui sert de cadre au site UNESCO. Une protection efficace du site classé patrimoine mondial est garantie par sa délimitation en zone centrale et zone tampon.



UNESCO SITE MANAGER

Le patrimoine mondial au Luxembourg est géré tant par la législation nationale que par le plan d'aménagement de la Ville de Luxembourg. Depuis le 1^{er} décembre 2017, le Ministère de la Culture et la Commission se sont assurés des compétences d'un UNESCO Site Manager, responsable de la coordination, de la sensibilisation et de l'élaboration de différentes activités en relation directe avec le site inscrit au registre du patrimoine mondial.

LES PROMENADES UNESCO

En étroite collaboration avec les services concernés de la Ville de Luxembourg et du gouvernement, mais aussi de nombreuses initiatives privées – la Commission a développé une promenade qui permet de visiter en un peu plus d'une heure de nombreux hauts-lieux des fortifications qui ont fait de Luxembourg le « Gibraltar du Nord », mais aussi de savourer le charme si typique des ruelles médiévales. Ainsi, la promenade UNESCO montre les caractères « d'authenticité » et « d'intégrité » qui constituent la « valeur universelle exceptionnelle » du site. Avec ou sans guide formé par le Luxembourg City Tourist Office, cette promenade fait découvrir la capitale sous un angle nouveau. Une promenade à vélo et une promenade accessible à tous sont en élaboration.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

The Family of Man
Inscrite au Registre en année 2003
Mémoire du monde



Le château de Clervaux qui abrite
The Family of Man

© CNA / ROMAIN GIRTGEN

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE : LA MÉMOIRE DU MONDE

Le programme « Mémoire du monde » créé en 1992 sensibilise la communauté internationale à la richesse du patrimoine documentaire. Le programme vise à mettre tout en œuvre pour assurer la conservation du patrimoine documentaire pour les générations futures et le rendre accessible à un large public. Sur le registre de ce programme figurent des bibliothèques, des archives, des partitions musicales, des manuscrits, des enregistrements sonores, des plans d'architectes, des inventions, des films, des collections photographiques, des banques de données ou des inventaires commerciaux.

2003 : THE FAMILY OF MAN

The Family of Man est une exposition photographique légendaire, créée par le grand photographe de naissance luxembourgeoise Edward Steichen (1879-1973) pour le New York Museum of Modern Art (MoMA) en 1955. Elle comporte 503 photographies de 273 photographes de 68 pays parmi lesquels des artistes aussi célèbres que Henri Cartier-Bresson, Robert Doisneau, Brassai, Robert Capa ou Dorothea Lange. L'objectif de *The Family of Man* est « d'expliquer l'homme à l'homme par le langage universel de la photographie ». Vue par quelque 9 millions d'êtres humains de par le monde, elle est désormais montrée en permanence au château de Clervaux. L'exposition a été inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO en 2003.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Le patrimoine immatériel est traditionnel, contemporain et vivant à la fois. Il comprend les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaire à l'artisanat traditionnel. Afin de pouvoir poser une candidature pour le registre du patrimoine immatériel mondial, il faut que la tradition en question figure sur un registre national. Un registre pour le patrimoine immatériel luxembourgeois est en cours d'élaboration.

2010 : LA PROCESSION DANSANTE D'ECHTERNACH

La procession dansante d'Echternach a lieu tous les ans le mardi de Pentecôte en hommage au moine irlandais Willibrord (658-739), fondateur de l'Abbaye d'Echternach. Les pèlerins s'alignent en rang de 5 ou 6 personnes et, liés par des mouchoirs pliés en triangle, avancent en sautilant, au rythme des fanfares qui jouent la mélodie populaire de « Adam avait sept fils ». La procession les conduit à travers les ruelles d'Echternach jusque devant la tombe de Saint Willibrord dans la crypte de la basilique. Chaque année, cette tradition attire des milliers de pèlerins et de spectateurs.

Le 16 novembre 2010, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a décidé à l'unanimité d'inscrire la procession dansante d'Echternach sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



LES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

Le Réseau des Ecoles Associées de l'UNESCO (réSEAU) regroupe quelque 10,000 institutions éducatives dans 180 pays. L'objectif des Ecoles UNESCO est de sensibiliser les jeunes pour la paix et le développement durable. Une importance primordiale est accordée à la citoyenneté mondiale. Le réSEAU permet d'entrer en contact et d'échanger des expériences, des connaissances et des bonnes pratiques avec les écoles, les individus, les communautés, les décideurs politiques et la société en général. Au Luxembourg, les écoles suivantes font partie du réSEAU: l'Ecole fondamentale de Strassen, le Centre scolaire Am Sand Niederanven, le Complexe scolaire G.-D. Maria Teresa Mondorf-les-Bains, l'Athénée de Luxembourg, le Lycée classique de Diekirch, le Nordstad-Lycée Diekirch, le Lycée Aline Mayrisch Luxembourg, l'Ecole privée Sainte-Anne Ettelbruck, l'Ecole d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg, l'Ecole de la deuxième chance et le Lycée technique du Centre.

LA CHAIRE UNESCO DES DROITS DE L'HOMME

Depuis 1992, le programme « Chaires UNESCO » soutient la création de chaires universitaires dans les domaines de compétence de l'Organisation: l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, la communication et les droits de l'homme. Il rassemble plus de 700 établissements de 116 pays, parmi lesquelles l'Université du Luxembourg et sa chaire UNESCO en droits de l'Homme. Créée en 2011, cette dernière traite des questions clés relatives aux droits de l'homme, en conformité avec la stratégie de l'UNESCO dans le domaine, et oriente ses activités selon trois axes: *l'enseignement*, pour contribuer à un système intégré d'activités d'enseignement, d'information et de documentation; *la recherche*, pour agir en tant que centre de réflexion dans les domaines de recherche pertinents et enfin *la société*, pour augmenter la conscience du grand public et cultiver le lien avec la société civile.

LE LUXEMBOURG DANS LES PROGRAMMES DE L'UNESCO

CANDIDATURES

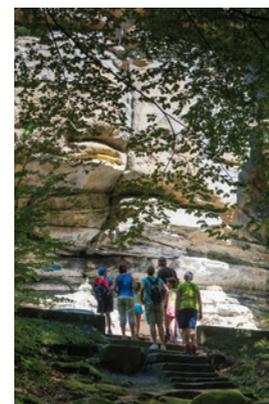
LE PROGRAMME DES « GÉOPARCS MONDIAUX » (GLOBAL GEOPARKS)

Un Géoparc mondial de l'UNESCO est une région clairement délimitée qui comporte des sites et des paysages d'une portée géologique internationale et qui est gérée selon un concept de protection de la nature et de développement durable. Une caractéristique essentielle des géoparcs est l'implication des populations locales, ce qui fait de ce programme un fleuron d'une gestion participative, tant au niveau de l'éducation que de la gastronomie ou du tourisme écologique.

Ce programme met l'accent sur une science trop peu connue, la géologie. Début 2018, on a pu recenser 127 géoparcs mondiaux UNESCO dans 35 pays. Ces parcs sont regroupés dans un réseau mondial, le « Global Geoparks Network » qui facilite l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre ses membres, des échanges essentiels dans une période de changement climatique global et de mise en place de l'Agenda 2030.

LE « NATURPARK MÖLLERDALL » CANDIDAT AU LABEL DE GÉOPARC MONDIAL

Fin novembre 2017, le Naturpark Møllerdall a officiellement déposé sa candidature au programme des « Géoparcs Mondiaux de l'UNESCO ». L'année 2018 sera consacrée aux visites d'experts de l'UNESCO et à une analyse du dossier de candidature, de sorte que la nomination du Naturpark Møllerdall comme Géoparc mondial UNESCO est attendue pour le printemps 2019.



LE PROGRAMME MAB (MAN AND BIOSPHERE, L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE)

Le programme MAB est un programme interdisciplinaire que l'UNESCO a créé en 1971 dans le but d'analyser les relations entre les êtres humains et leur cadre de vie. Il étudie l'impact que la présence et le travail de l'Homme ont sur la nature. Dans un contexte de développement durable, il s'agit de mieux comprendre et mieux gérer leur interdépendance, afin d'arriver à l'édification de sociétés humaines responsables et respectant leur environnement naturel. Afin de donner à ces études un cadre précis, le programme MAB prévoit la création de « Réserves de biosphère », des régions exemplaires pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD).

UNE RÉSERVE DE BIOSPHÈRE AU SUD-OUEST DU PAYS ?

La région délimitée par les frontières belge et française et par les autoroutes A3 et A33 remplit toutes les conditions d'une candidature. Elle connaît une riche histoire rangeant du Titelberg au campus Belval et abrite de nombreuses réserves naturelles protégées. La présence d'une culture industrielle riche et diversifiée en est caractéristique, mais aussi le développement des régions avoisinantes qui ne font pas directement partie du « Roude Buedem ». La proximité de l'Université de Luxembourg permet les recherches et les analyses in situ, comme le projet est grandement facilité par un réseau actif d'initiatives locales et des structures communales existantes comme le syndicat des communes PRO-SUD et l'Office Régional du Tourisme ORT Sud. La région est emblématique à plus d'un point de vue, puisqu'elle permet d'étudier l'évolution de tout notre pays de sa phase pré-industrielle, à sa période industrielle jusqu'à son actualité post-industrielle. Un groupe de travail initié par la Commission est en train d'élaborer la candidature au Programme MAB et lancera un processus d'information et de consultation des habitants des localités concernées.





RESTEZ EN CONTACT
WWW.UNESCO.LU



COMMISSION LUXEMBOURGEOISE
POUR LA COOPÉRATION AVEC L'UNESCO

C/O MINISTÈRE DE LA CULTURE
4, BOULEVARD ROOSEVELT
L-2450 LUXEMBOURG
INFO@UNESCO.LU



COUVERTURE © SIP, JOHN ZEIMET / CHRISTOF WEBER / VIC FISCHBACH
PEUKY BARONE-WAGENER / CNA, ROMAIN GIRTGEN



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Commission luxembourgeoise
pour la coopération
avec l'UNESCO